

7 septembre 1978 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

ALLOCUTION DE M. LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE A L'OCCASION DE LA PRESENTATION DES LETTRES DE CREANCE DE S.E. M. ANTONIO CANAS IRAETA, AMBASSADEUR DU COSTA RICA EN FRANCE, PALAIS DE L'ELYSEE, JEUDI 7 SEPTEMBRE 1978

´ POLITIQUE ETRANGERE ´ RELATIONS FRANCO - COSTARICIENNES ´ MONSIEUR L'AMBASSADEUR, C'EST BIEN VOLONTIERS QUE JE RECOIS LES LETTRES PAR LESQUELLES LE PRESIDENT CARAZO VOUS ACCREDITE AUPRES DE MOI ET DU GOUVERNEMENT FRANCAIS EN QUALITE D'AMBASSADEUR EXTRAORDINAIRE ET PLENIPOTENTIAIRE DU COSTA RICA. JE SUIS HEUREUX DE VOUS ACCUEILLIR EN FRANCE, PAYS QUE VOUS CONNAISSEZ DEJA POUR L'AVOIR RECEMMENT VISITE. VOUS AVEZ DONC PU SENTIR LA SYMPATHIE QUE L'ON Y EPROUVE POUR VOTRE PAYS, SA TRADITION DEMOCRATIQUE EXEMPLAIRE ET LES EFFORTS CONSTANTS DE SES GOUVERNEMENTS POUR EN ACCELERER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL. NOS DEUX PEUPLES, EN EFFET, ONT EN PARTAGE UN MEME AMOUR DE LA LIBERTE ET DE LA JUSTICE, UN MEME SOUCI DE L'INDEPENDANCE NATIONALE, UN EGAL RESPECT DES PRINCIPES ISSUS DE NOTRE REVOLUTION & LES MEMES COULEURS ANIMENT LEURS DRAPEAUX. L'ANCIENNETE DES RELATIONS ENTRE NOS ETATS EST ATTESTEE PAR LE TRAITE D'AMITIE DE 1848 ´ DATE ´ ET LEUR VITALITE PAR LA PROSPERITE DES INSTITUTIONS FRANCO - COSTARICIENNES DE SAN JOSE. MAIS CES RAPPORTS SI ACTIFS SUR-LE-PLAN CULTUREL, DOIVENT ETRE DAVANTAGE DEVELOPPES DANS LE DOMAINE DES ECHANGES COMMERCIAUX OU DES CHAMPS PLUS VASTES ET PLUS DIVERS S'OFFRENT A NOTRE ACTION. POUR MENER A BIEN VOTRE MISSION, JE PUIS VOUS ASSURER, MONSIEUR L'AMBASSADEUR, QUE VOUS TROUVEREZ TOUJOURS AUPRES DU GOUVERNEMENT FRANCAIS ET AUPRES DE MOI L'APPUI QUE VOUS POURREZ DESIRER. JE VOUS PRIE DE TRANSMETTRE A M. CARAZO, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU COSTA RICA, LES ASSURANCES DE MA TRES HAUTE ET AMICALE CONSIDERATION, AUXQUELLES JE JOINS MES VOEUX TRES SINCERES POUR LE BONHEUR DU PEUPLE COSTARICIEN

- \